



The Procter & Gamble Company
P&G – Entretien de la maison
Fabric & Home Care Innovation Center
5299 Spring Grove Avenue
Cincinnati (Ohio) 45217-1087

FICHE SIGNALÉTIQUE

N° de la fiche signalétique : RQ1000484
Remplace : s.o.

Date de publication : 11 mars 2013
Date de publication : 4 mars 2010

SECTION I – IDENTIFICATION DU PRODUIT

Identification : Nettoyant liquide désinfectant multi-usages pour surfaces à revêtement dur [Produit fini]

Marques : M. NET MULTI-SURFACES ANTIBACTÉRIEN et DÉSINFECTANT MULTI-SURFACES LIQUIDE M. NET (Agrumes d'été)

Numéro de téléphone de P&G : 1-800-867-2532 ou appeler le centre antipoison local ou un médecin.

SECTION II - IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers pour la santé (aigus et chroniques) : (Voir la section XI pour obtenir de plus amples renseignements.)

Ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion.

Contact avec les yeux : Légèrement irritant pour les yeux.

Contact avec la peau : Légèrement irritant pour la peau.

Inhalation : S. O.

Signes et symptômes de l'exposition :

Ingestion : L'ingestion peut causer des effets passagers sur le système (ataxie et faiblesse musculaire) et/ou une irritation gastro-intestinale accompagnée de nausées, de vomissements ou de diarrhée. Ce produit contient des éthoxylates d'alcool. L'ingestion d'une grande quantité (> 2 ml/kg) peut également engendrer des symptômes semblables à ceux d'une intoxication alcoolique, de l'incoordination, de la somnolence, de la difficulté à s'exprimer ou de l'ataxie. Les éthoxylates d'alcool peuvent contribuer à l'apparition de symptômes au niveau du système nerveux central.

Contact avec les yeux : Peut causer des effets superficiels passagers semblables à ceux qui sont produits par les savons et détergents doux.

Contact avec la peau : Peut aggraver l'état d'une peau irritée ou extrêmement sèche.

Inhalation : S. O.

Troubles médicaux connus pouvant s'aggraver par suite d'une exposition au produit : S. O.

Effets possibles sur l'environnement :

(Voir la section XII pour obtenir de plus amples renseignements.)

SECTION III – COMPOSITION CHIMIQUE ET INGRÉDIENTS

Ingrédients actifs mentionnés sur l'étiquette du produit :

Hydroxyde de sodium = 0,34 %

Autres ingrédients (agents dégraissants, notamment) = 99,66 %

TOTAL = 100 %

Ingrédients dangereux tels que définis par la norme OSHA 29 CFR 1910.1200 et/ou le SIMDUT en vertu de la *Loi sur les produits dangereux* :

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun</u>	<u>N° de CAS</u>	<u>Écart de la composition chimique</u>	<u>TLV/DL50/CL50</u>
Éthoxylates d'alcool	Surfactifs non ioniques	Confidentiel	3-7 %	DL50 (rat - oral) = 200-2000 mg/kg

SECTION IV – PREMIERS SOINS

Procédures d'urgence et de premiers soins :

Ingestion : Boire un ou deux verres d'eau et appeler un médecin ou le centre antipoison local (le produit contient des éthoxylates d'alcool). Ne pas provoquer le vomissement, à moins d'indications contraires.

Contact avec les yeux : Garder les yeux ouverts et les rincer lentement et délicatement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles de contact au bout de 5 minutes, le cas échéant, et continuer à rincer. Si l'irritation persiste, appeler le centre antipoison local ou un médecin.

Contact avec la peau : Rincer soigneusement la peau avec de l'eau et du savon et cesser d'utiliser le produit. En cas de contact avec les vêtements, changer de vêtements. Si l'irritation persiste, appeler un médecin.

Inhalation : Sortir à l'extérieur.

Note à l'intention du médecin (s'il y a lieu) : S. O.

Autre : Les mises en garde suivantes figurent sur l'emballage du produit destiné à la vente aux consommateurs : **TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. ATTENTION :** irrite les yeux. Éviter tout contact avec les yeux.

SECTION V – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES MOYENS D'EXTINCTION

Point d'éclair (méthode utilisée) : > 200 °F/> 93,3 °C

(appareil Pensky-Martens en vase clos – Norme ASTM D-93)

Limites d'inflammabilité :

Limite d'inflammabilité supérieure : S. O.

Limite d'inflammabilité inférieure : S. O.

Limites d'explosion : LSE : S. O. LIE : S. O.

Température d'auto-inflammation : S. O.

Produits de combustion dangereux : Aucun connu

Données relatives au risque d'explosion (sensibilité aux impacts mécaniques) : S. O.

Données relatives au risque d'explosion (sensibilité aux décharges statiques) : S. O.

Moyen d'extinction :

Applicable : CO₂, eau, poudre extinctrice ou mousse anti-alcool. Utiliser de l'eau pour refroidir les parois du contenant.

Non applicable : S. O.

Protection des pompiers :

Risques particuliers d'incendie liés à la matière : Aucun

Équipement de protection et précautions à prendre pour les pompiers : Précautions et équipement habituels

SECTION VI – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles : Se reporter à la section VIII.

Précautions environnementales : ÉLIMINER CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX, ÉTATIQUES, PROVINCIAUX ET LOCAUX. Ne pas enfouir. De petites quantités (usage domestique) peuvent être évacuées dans les égouts avec de grandes quantités d'eau. L'incinération est privilégiée là où la loi le permet.

Méthodes de confinement : Empêcher les déversements dans les cours d'eau.

Méthodes de nettoyage : Utiliser un jet d'eau pour diluer et/ou nettoyer les déversements afin d'éviter toute exposition et de protéger les personnes s'efforçant d'arrêter ou de réparer la fuite. Absorber le produit déversé à l'aide de matériel absorbant.

Autre information (s'il y a lieu) : S. O.

SECTION VII – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour la manutention : Travailler dans un endroit frais, sec et bien aéré.

Précautions à prendre pour l'entreposage : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré.

SECTION VIII – PROTECTION PERSONNELLE ET CONTRÔLE DE L'EXPOSITION AU PRODUIT

Directives d'exposition : S. O.

Contrôles d'ingénierie :

Ventilation : *Mécanique (générale)* : Une ventilation avec apport d'air neuf convient.

Équipement de protection individuelle (EPI) :

Protection des yeux et du visage : Aucune protection requise dans des conditions normales d'utilisation (usage domestique).

Usage industriel : En cas de risques d'éclaboussure, porter des lunettes de protection. Prévoir idéalement un poste de lavage des yeux.

Protection de la peau : Aucune protection requise dans des conditions normales d'utilisation (usage domestique).

Usage industriel : Porter des gants de protection (caoutchouc, néoprène) en cas de contact direct et prolongé avec le produit.

Protection des voies respiratoires : Aucune protection requise dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION IX – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence (couleur, forme matérielle) : Liquide de couleur jaune ou orange, offert dans une bouteille en plastique à bec verseur.	Point d'éclair (méthode utilisée) : > 200 °F/> 93,3 °C (appareil Pensky-Martens en vase clos – Norme ASTM D-93)
Odeur : Parfumé	Alcalinité de réserve : S. O.
Seuil de l'odeur : S. O.	Solubilité dans l'eau : Complète
État physique : Liquide	Température de décomposition : S. O.
Tension de vapeur (mm Hg) : S. O.	Taux d'évaporation (nBuOAc = 1) : Non connu
Densité de vapeur (Air = 1) : S. O.	Densité/gravité : 1,019 g/cm ³
Point d'ébullition : S. O.	Point de fusion/congélation : S. O.
Coefficient de répartition (n-octanol/eau) : S. O.	pH (solution à 10 %) : 10,3
Composés organiques volatils (COV) : La teneur en COV du produit est conforme aux règlements fédéraux.	

SECTION X – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable

Conditions à éviter : Aucune

Matières incompatibles : Aucune

Produits de décomposition dangereux : Aucun connu

Possibilité de réaction dangereuse : Aucune connue

SECTION XI - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Effets chroniques : Aucun effet chronique sur la santé n'a été signalé.

Organes cibles : Aucun organe cible n'a été identifié.

Cancérogénicité : Le produit fini destiné à la vente aux consommateurs n'est pas cancérogène.

NTP : Non

CIRC : Non

Tous les ingrédients présents dans le produit figurent sur les listes des substances évaluées pour leur cancérogénicité par le NTP et le CIRC.

SECTION XII – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Aucune préoccupation dans des conditions de concentrations significatives dans l'environnement.

SECTION XIII – RÈGLEMENTS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination : Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Usage non domestique (Fédéral) : Le produit se trouvant dans son emballage fini destiné à la vente aux consommateurs doit être éliminé comme un pesticide biologique. Les données relatives à la méthode d'élimination employée, à la date de l'élimination, à l'emplacement du site d'élimination ainsi qu'au type (pesticide biologique) et à la quantité de pesticide éliminé doivent être conservées pendant une période de 20 ans. L'incinération doit être privilégiée là où la loi le permet. Le produit ne se trouvant pas dans son emballage fini destiné à la vente aux consommateurs peut être éliminé comme un déchet liquide non pesticide, lequel n'est pas considéré comme dangereux en vertu du règlement fédéral de la RCRA (40 CFR 261).

Californie : Déchets dangereux

Usage domestique : De petites quantités (usage domestique) peuvent être évacuées dans l'évier avec de grandes quantités d'eau. Mettre le contenant vide au rebut ou le rincer soigneusement et le mettre au recyclage là où l'on dispose des installations appropriées.

SECTION XIV – INFORMATION CONCERNANT LE TRANSPORT

Transport terrestre (DOT – États-Unis) : Non réglementé

Transport aérien (IATA) : Non réglementé

Transport maritime (IMDG) : Non réglementé

SECTION XV – RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

États-Unis

Tous les composants ajoutés intentionnellement figurent sur la liste TSCA (États-Unis).

Numéro d'enregistrement à l'EPA : 3573-63

Produits chimiques SARA (313/302/304/311/312) : Aucun

Californie : Ce produit a été évalué et il ne doit pas être assujéti à la Proposition 65 de Californie sur les étiquettes de mise en garde.

Droit à l'information et CERCLA :

Les ingrédients suivants présents dans le produit fini à > 1 % (ou 0,1 % dans le cas des substances cancérogènes) figurent sur les listes des produits pour lesquels le droit à l'information est obligatoire ou sur les listes d'information concernant l'exposition des travailleurs :

Ingrédient	N° de CAS	Niveau maximal	CERCLA (quantité à déclarer)	État				
				IL	MA	NJ	PA	RI
Aucun								

Canada

Tous les ingrédients ont été approuvés par la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* pour importation au Canada par Procter & Gamble. Le produit a été classé conformément aux critères de risque du *Règlement sur les produits contrôlés*, et la présente FS contient tous les renseignements exigés par ce même règlement.

SECTION XVI – AUTRES RENSEIGNEMENTS

Les parfums contenus dans les produits qui font l'objet de la présente FS sont conformes aux directives pertinentes de l'Association internationale des matières premières pour la parfumerie.

Cote d'évaluation du danger P&G :

Santé :	1	4 = EXTRÊME
Inflammabilité :	0	3 = ÉLEVÉ
Réactivité :	0	2 = MODÉRÉ
		1 = FAIBLE
		0 = NON SIGNIFICATIF

* S. O. – Sans objet

Les données fournies ne peuvent être utilisées que dans le cadre de la sécurité et de la santé au travail.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : La présente fiche signalétique a pour objet de résumer brièvement les connaissances que nous possédons en ce qui concerne l'utilisation de cette matière. Les renseignements contenus dans la présente fiche ont été compilés à partir de sources considérées comme fiables par la société Procter & Gamble, et ils sont exacts à sa connaissance. Ce document ne constitue pas un guide complet en matière de réglementation internationale sur les produits dangereux.

Ces renseignements sont offerts de bonne foi. Tous les utilisateurs de cette matière doivent évaluer les conditions d'utilisation et adopter les mécanismes de protection appropriés pour empêcher que les employés y soient exposés, que des dommages matériels soient causés ou qu'il y ait fuite du produit dans l'environnement. Procter & Gamble n'est pas responsable des blessures infligées au destinataire ou à une tierce personne ni d'aucun dommage à la propriété résultant d'une utilisation incorrecte du produit.